

Fédération Française de Tir à l'Arc Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU VENDREDI 3 décembre 2021

Présents: Robert BLOT, Régine LEQUESNE, Patrice CHARLET, Pascal LE GUELLEC,

Gilbert NICOLAS, Nicolas VARNIERE, Frédéric VAUTIER. Absents Excusés: Chantal AUMERSIER, Bruno MALLET.

La séance est ouverte par Robert BLOT, Président du CD76 à 20h20

Secrétariat



Validation du PV du Comité Directeur du 10 septembre 2021



Réfection du mur de tir à Yerville

Suite à la décision de remplacer les bandes de stramit dans le gymnase, le matériel a été livré et l'installation a débuté il y a quelques semaines.

Hélas après vérification il s'avère que toutes les bandes ne sont pas identiques.

La faute vient du fournisseur ? du transporteur ?

A l'heure actuelle le transporteur doit venir rechercher sans frais les bandes inutilisables.

En attendant une nouvelle livraison du matériel commandé, le paiement est en instance.



Labellisation

Le référent Départemental tire un bilan très négatif.

Mauvaise période pour le lancement de cette campagne, des critères difficiles à remplir, des modifications en cours de route de certains thèmes, une application pas très intuitive. Au final très peu de clubs se verront labellisés.

De plus il n'est pas certain que le bilan soit meilleur l'an prochain. En effet certains thèmes étaient facultatifs pour cause de COVID, ils deviendront obligatoires rendant encore plus ardue les labellisations.

Suite à une réunion fin novembre à Hérouville Saint Clair des 5 référents Départementaux et du référent Régional, le même constat a été évoqué.

Il a donc été décidé d'adresser un courrier commun à la FFTA pour dénoncer les problèmes.



Les anciens chronotirs donnant des signes de faiblesse, il est proposé de procéder à l'achat d'un nouveau jeu.

Pour: 7 Abstention: 0 Contre: 0

A ce jour de nombreuses structures ont recours à la location de ce matériel.

Il semble pourtant utile de faire un ultime rappel.

Dès lors qu'une compétition est enregistrée, le club désirant bénéficier de la location doit immédiatement adresser le chèque de caution et le chèque pour la location (la remise banque n'étant effectuée qu'après la compétition s'y rapportant)

Malgré ce principe fort simple, il n'en demeure pas moins que certaines structures ne respectent pas ce principe.

Il est donc décidé que désormais les chèques devront être adressés avant le 30 septembre pour la saison hivernale et avant le 30 mars pour la saison estivale.

A défaut il n'y aura pas de location.

Il est également rappelé que les chronotirs tournant sur des secteurs, c'est aux organisateurs de voir chez qui et quand ils peuvent prendre la matériel.

Finances



T Situation du compte principal et du livret

En date du 30 novembre le solde du compte principal est de 32 850.32 €.et celui du livret de 13 584 .44 €



Les aides du CD76

Un courrier a été adressé au Président du CD76 demandant à ce que le Beursault, à l'instar de la salle, puisse bénéficier d'une aide du CD76 concernant l'organisation d'un Championnat Départemental.

Il convient de souligner que contrairement aux CD Jeunes et Adultes en salle, le CD Beursault, comme les CD pour les parcours ou les TAE se font sur des concours dominicaux.

Ces Championnats Départementaux ne sont pas des compétitons sur sélection.

C'est le concours qui sert de support aux Championnat. Il n'y a de ce fait pas de dépenses supplémentaires pour la structure organisatrice. De plus les medailles sont offertes par le CD76. Il est également précisé que l'organisateur peut demander au Département une subvention.

Après discussion la décision est mise au vote.

Au regard des motifs évoqués, il est propsé de répondre défavorablement à cette demande. Cette décison est approuvée à la majorité de 6 voix



T<u>NJ d'Offranville</u>

Sur proposition de la Commission des Finances et de la Commission Sportive, il est demandé d'acter la prise en charge des inscriptions des jeunes du CD76 à cette compétition.

Pour: 7 Abstention: 0 Contre: 0

Toutefois dans un souci de simplification il est demandé d'adresser un chèque du montant de l'inscription à l'organisateur

Si le jeune est présent, le chèque sera restitué, charge au CD de rembourser l'organisateur.

Avec 7 voix pour, le Comité Directeur décide d'allouer la somme de 1000.00 € au club d'Offranville pour l'organisation de cette compétition.

Commission Sportive et Parcours



Calendri<u>er saison estivale</u>

La Commission déplore le fait que sur 3 week-end plusieurs concours soient organisés en même temps.

Certes, cette année post COVID a été particulière et il n'y a pas eu de réunion pour l'élaboration du calendrier et d'échange direct entre les organisateurs.

Il n'en demeure pas moins que lors de l'inscription de sa compétition sur le site de la FFTA, il est aisé de voir si la date est déjà prise et de prendre l'attache de l'autre structure pour trouver un arrangement.

Nous aurons donc pour la prochaine saison :

Le 17 avril : Préaux / Nature et Rouen Roy Guillaume / Campagne Le 3 juillet : St Martin en Campagne / TAE et Mont Saint Aignan / TAE

Le 4 septembre : Vieux Rouen sur Bresle / FITA STAR et Mont Saint Aignan / TAE

La Commission sportive n'a pas souhaité pour cette saison annuler des compétitions, charge au Comité Régional de le faire s'il le souhaite lors de sa réunion de validation du calendrier.

Cependant la Commission sportive précise que pour la saison prochaine si de telles situations venaient à se reproduire, elle annulera d'office tous les doublons et ce, jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée à la fois dans l'intérêt des organisateurs mais aussi des archères et archers.

Face à cette situation et au regard de certaines dates, Nicolas Varnière, PCDA, précise qu'il est possible voire probable qu'il ne soit pas en mesure d'affecter des arbitres sur ces concours.



Championnats Départementaux saison estivale

Du fait de l'absence de réunion préalable la Commission Sportive a affecté les Championnats à : Rouen Roy Guillaume le 17 avril pour le Campagne Pavilly le 24 avril pour le Nature Petit Couronne le 8 mai pour le TAE 50 mètres Saint Martin en Campagne le 3 juillet pour le TAE 70 mètres

Préaux le 3 juillet pour le 3D



Inscriptions CD jeunes et Adultes en salle

Inscript'arc est ouvert depuis quelques semaines.

A ce jour tant pour les jeunes que pour les adultes le nombre des inscriptions est faible.

Les quotas définitifs seront donnés en début d'année.

Il est rappelé que la date limite pour le paiement de l'inscription est fixée au 31 décembre cachet de la poste faisant foi.

Toutes les informations concernant ces 2 championnats sont sur le site du CD 76 dans l'onglet « Com° sportive »

Commission Arbitres



Affectation des arbitrages sur la saison estivale

Les affectations se feront à l'issue de l'Assemblée Générale le 29 janvier prochain à Montivilliers. Les arbitres vont prochainement recevoir une invitation.



Les effectifs

A ce jour il y a 35 arbitres au sein du CD 76. Il est grand temps de recruter. Il faut absolument que les Présidents et les Arbitres fassent passer le message à la fois sur les prochains concours mais également dans les clubs.

Il faut impérativement faire passer le message sur le parrainage des jeunes. Ce n'est que de cette façon que nous pourrons compléter ou renouveller les effectifs.



Examen et formation

2 candidats sont en attente des résultats de l'examen du 14 novembre dernier. 1 candidat absent excusé sera présenté lors du prochain examen Il y a 5 candidats en formation.

Commission jeunes et formations



Préfilière

La Commission planche actuellement sur un nouveau schéma. Elle devrait être en mesure de le présenter lors du 1^{er} trimestre 2022.



Formation

Une formation Résult'arc sera organisée le 26 février 2022.

Un courrier a été adressé aux Présidents et Arbitres. Si toutefois l'information ne passait pas, il est toujours possible de retrouver le courrier sur le site du CD 76 dans les news.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

Le Président du CD 76 Robert BLOT

Le Secrétaire Général Pascal LE GUELLEC

Ly Wir.

